FONDE EN 1893

LE NUMERO 10 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Vendredi 19 Mars 1920

LE NUMERO 10 CENTIMES

Les Actions des Mines sont en hausse

Pourquoi les salaires des travailleurs de la mine ne le seraient-ils pas aussi ?

La grève des mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin a suscité une admiration générale par le calme dans lequel elle se maintient.

Ce n'est pas une raison pour que le pays se désintéresse des revendications de nos mineurs, dont l'attitude pleine de dignité est le fait d'une ferme volonté de faire aboutir des revendications d'une justesse absolue.

C'est au dur labeur de ces hommes que la France doit d'avoir pu reprendre une place honorable dans l'activité économique du monde. Devant la défaillance des engagements de l'Allemagne, devant l'insuffisance manifeste des exportations anglaises, c'est à nos bassins houillers de la région du Nord que l'on a fait appel pour alimenter Paris, ses foyers et ses manufactures, la plupart des établissements métallurgiques et des usines à gaz de France.

Beaucoup de gens ignorent que c'est pour un salaire moyen de 18 fr. 90 que le mineur passe le meilleur temps de sa journée au fond des galeries et perd des heures à attendre un train tortillard qui le ramène, grelottant, chez lui.

Au prix actuel des denrées, quel est le pouvoir d'achat d'un gain mensuel de 472 francs pour un ouvrier accomplissant un gros effort physique, dans une atmosphère insalubre et qui a besoin de reconstituer chaque jour une énergie vite anémiée ?

Il n'est pas de gratte-papier de la Reconstitution qui ne gagne ses six cents francs par mois, et le moindre chef de bureau d'une administration de l'Etat reçoit 12.000 francs par an !

Les mineurs réclament le droit de vivre, sans plus. Il est pitoyable qu'une partie de l'opinion ne le comprenne pas.

Le « Temps », dans un récent article, reflète la pensée de cette bourgeoisie ignorante de la peine des ouvriers et qui, se chauffant au coin de son feu, ne songe pas au mal qu'a eu le mineur à extraire cette houille flambante.

On lit dans le « Temps », à propos de la grève des mineurs :

« Nos grévistes raisonnent non seulement comme s'il n'y avait qu'eux au monde, mais encore comme si le pays était rentré dans son état normal. Ils revendiquent, aussi bien que tout le repos qui leur semble désirable et tout l'argent qui peut leur assurer une retraite confortable et la retraite élevée qui leur garantira une vieillesse heureuse, tous les droits qui en temps de paix sont certainement légitimes, mais qui, en temps de guerre — et « la paix n'est pas encore rétablie », à ce que déclarent elles-mêmes les puissances alliées, — doivent nécessairement être suspendus, pour cause de salut public. »

Le rédacteur du « Temps », qui nie ainsi aux mineurs le droit à une modeste augmentation de salaires et de retraite et par-dessus le marché le « droit de grève », devrait être amené à « faire du charbon », à la fosse, pendant quelque temps. Il trouverait sans nul doute que l'existence du mineur manque du confortable dont il parle !

Mais cette opposition de presse est sans gravité. Ce qui l'est davantage, c'est la résistance des Compagnies à consentir à leurs ouvriers de toutes catégories un salaire proportionné au coût actuel de la vie.

Les Compagnies peuvent-elles prétexter que leur situation financière n'est pas brillante ? Qu'elles apportent donc spontanément au ministre des Travaux publics et des Mines, leur situation de recettes et dépenses depuis cinq années ! On y trouverait au moins la raison pour laquelle les plus petites Compagnies, qui ne distribuaient pas de dividendes jadis à leurs actionnaires, en donnent maintenant et de fort honorables.

On y verrait encore l'explication de ce mystère que les valeurs de charbonnages ne cessent de monter, en dépit de la grève, qui est censée appauvrir ces infortunées Compagnies.

Le tableau ci-dessous est fort concluant à cet égard. Il montre la hausse des principales valeurs, à la Bourse de Lille, depuis le 1er mars jusqu'au 12 mars, en plein grève sans issue apparente :

	Cours du 1er mars	Cours du 12 mars
ANICHE	3345	3650
ANZIN	8950	9800
BETHUNE	7500	9125
BRUAY	2288	2500
CARVIN	986	1200
COURRIERES	2000	2299
DOUCHY	950	1075
DOURGES	589	855
DROCOURT	11000	12000
ESCARPELLE	710	900
FERFAY	990	1140
LENS	1330	1675
LIEVIN	3100	3799
LIGNY-LEZ-AIRE	1275	1530
MARLES	7695	7940
MEURCHIN	1690	2550
OSTRICOURT	639	750
VICOIGNE ET NŒUX	2925	3179

Et depuis le 12 mars la progression a encore continué !

Il serait à souhaiter que les salaires des travailleurs de la mine suivent une semblable hausse. C'est, en tous les cas, un signe visible de la solidité financière des Compagnies. Leurs représentants devront y réfléchir au cours de la discussion avec les délégués du syndicat. Ils devront supputer aussi que la résistance patronale coûte au pays quinze jours d'extraction de charbon et d'importation supplémentaire, soit près de cent millions de francs.

Il est impossible de sacrifier ainsi l'intérêt public au bon — ou plutôt au mauvais — vouloir des Compagnies. Celles-ci détiennent des concessions qui font partie du domaine national. Elles ne peuvent pas les laisser improductives pour protéger leurs bénéfices.

Elles donneraient, en ce faisant, l'argument le meilleur à la thèse de la nationalisation des mines. Et finalement, c'est pour avoir voulu trop garder qu'elles perdront tout !

Alex WILL.

"Un salaud de première classe"

C'EST UN ESPION BOCHE QUE BAPTISE AINSI SON PATRON EISMARCK ET QUE LE 3me CONSEIL DE GUERRE A CONDAMNE.

Au numéro 55 du boulevard Richard-Lenoir, il y avait, avant la guerre, un tenancier de bar du nom de Jean-François Hoffmann, qui affichait un grand amour de la Germanie et avait été surnommé le « Boche ».

En réalité, il était Alsacien, il doit à son origine de demeurer à Paris pendant toute la durée des hostilités.

Il en profita pour nouer des relations avec le service d'espionnage allemand de Berne, et au cours de deux voyages en Suisse, en 1915, il rencontra l'ambassadeur d'Allemagne von Romberg, et l'attaché militaire von Bismarck.

Au retour du dernier voyage, désireux de se ménager une porte de sortie en cas d'accident, il se rendit à la Sûreté générale française, parla vaguement des propositions qui lui avaient été faites par les agents allemands et demanda à entrer dans notre service de contre-espionnage.

Il fut évincé, mais sans doute n'eût-il jamais été inquiété si, après l'armistice, l'on n'avait découvert dans les archives de la Sûreté allemande de Strasbourg tout un dossier le concernant et une correspondance édifiante dans laquelle von Bismarck, sans doute écœuré lui-même des agissements de son agent, le traitait de « salaud de première classe ».

Tel est le résumé des faits que le Parquet militaire a relevé contre Hoffmann. Le 2me conseil de guerre de Paris, qui a jugé cette affaire, a condamné l'espion à 20 ans de détention et 10 ans d'interdiction de séjour.

ENCORE !

Une jeune française a été tuée par les Boches

On a reçu la nouvelle de la mort de l'une des victimes de l'incident de Wiesbaden, où des femmes françaises ont été brutalisées par les Allemands :

« Il s'agit de Mlle Forestier, âgée de 18 ans, originaire d'Avessac (Loire-Inférieure), qui étant attachée comme dactylographe à la mission française de Wiesbaden, se rendait à son bureau avec une de ses compagnes. Un groupe d'Allemands, les ayant entendues converser en français, se précipita sur elles et les frappa avec une rage telle que Mlle Forestier vient de succomber à ses blessures.

Scène d'horreur

LE MORT ET SON FRERE FOU

Un extraordinaire cas de folie furieuse s'est produit hier à bord d'une péniche ancrée à Saint-Ouen. Le patron marinier, M. Baudin étant décédé, l'enlèvement du corps avait été fixé à 2 h. de l'après-midi et, déjà, la famille du défunt et ses amis se rassemblaient autour du catafalque dressé à la porte de l'étroite cabine du bateau, lorsque, soudain, une scène effroyable se produisit.

Excelsior Baudin, débardeur, âgé de 28 ans, frère du mort, pris d'un accès de démence, se précipita sur la bière, en arracha le couvercle, sortit le cadavre qu'il voulait précipiter à l'eau, puis, devant l'assistance épouvantée, l'aliéné enleva du cercueil les désinfectants dont il s'emplit la bouche.

Appelés en toute hâte, des agents du commissariat accoururent et durent entamer une lutte périlleuse avec le fou, qu'ils eurent le plus grande peine à maîtriser, risquant à chaque geste d'être jetés à l'eau. Ils le conduisirent enfin au poste de police et, deux heures plus tard, le dirigèrent sur l'infirmerie spéciale du Dépôt. Excelsior Baudin, le héros de cette lugubre aventure, a déjà été interné six ans pour aliénation mentale.

Trois morts pour une brouette

DRAME DE FAMILLE

Brive-la-Gaillarde, 17 mars. — Un crime au bourg de Noailhac, a eu pour motif un incident des plus futiles. Il y a quelques jours, Pierre Marcelin, eut une violente altercation avec le beau-frère de son fils, Jean Borie, 35 ans, qui venait de lui voler du bois pour faire une brouette. Vexé de s'entendre traité de voleur, Borie annonça qu'il se vengerait. Dans la nuit il se rendit dans la maisonnette des époux Marcelin et se précipitant sur eux, les poignarda horriblement. Son crime accompli le meurtrier sortit et se tira un coup de fusil à la gorge. Le coup n'ayant pas été mortel, il se jeta alors dans une mare où il se noya.

Libérés du patronat

LES PAVEURS HAVRAIS ONT FONDE UNE COOPERATIVE D'ENTREPRISE

Le Hâvre, 17 mars. — La grève générale du bâtiment vient d'amener la corporation des paveurs à se libérer du patronat. Ils viennent de fonder une coopérative ouvrière d'entreprise de travaux publics et particuliers, de pavage et asphalte. Cette société serait déjà en pourparlers avec la municipalité pour l'exécution des travaux de la ville.

LA FEMME, LE MARI LA MAITRESSE ET LE RASOIR

Versailles, 17 mars. — Comme elle venait de présenter au Palais de Justice un recours en divorce contre son mari, une dame Marceline Bellanger, 38 ans, demeurant à Boulogne, se trouva fortuitement en face de sa rivale, Henriette Chardelier, 25 ans. Aveuglée par la jalousie, elle se jeta sur elle pour la frapper. Se trouvant en état de légitime défense, Henriette Chardelier sortit un rasoir que par un singulier hasard elle portait sur elle, et taillada avec une rare vigueur le poignet de Mme Bellanger, qui dut être transportée à l'hôpital.

Henriette Chardelier a été incarcérée.

BÉZIERS ADOPTE NOYON

Compiègne, 17 mars. — Le Président du Comité des réfugiés de l'Oise dans l'Hérault vient de faire savoir à M. Noël, sénateur de l'Oise que la ville de Béziers et l'arrondissement de Béziers viennent d'adopter comme filleule la ville de Noyon, pour l'aider à sa reconstruction.

On va être fixé sur le tunnel de la Manche

Londres, 17 mars. — Le gouvernement prendrait définitivement position relativement au tunnel de la Manche, demain jeudi.

Le Démantèlement de Lille ET LE Chômage dans le Nord

UNE INTERVENTION DU CITOYEN SAINT-VENANT. — LE DEMANTELEMENT POURRAIT COMMENCER LE 15 AVRIL.

Paris, 17 mars. — Le citoyen Ch. Saint-Venant, député du Nord, a saisi M. Ogier, ministre des Régions Libérées, de la question du chômage dans le Nord. Il lui a montré la nécessité qu'il y avait à procurer immédiatement du travail à toute la main-d'œuvre inemployée de notre région pour que la crise pénible qui sévit actuellement prenne fin.

M. Ogier a promis au citoyen Saint-Venant de faire tous ses efforts à cet égard. Il lui a notamment dit qu'il allait faire auprès de son collègue de la Guerre, M. André Lefèvre, une démarche pour que les travaux de démantèlement de Lille commencent à bref délai.

Selon M. Ogier, l'état de la question est suffisamment avancé pour qu'on puisse envisager **la date du 15 avril pour commencer l'exécution des travaux.**

Le ministre des Régions Libérées a, d'autre part, indiqué au citoyen Saint-Venant que les terrains des fortifications seraient cédés à la ville au prix de 125 francs l'hectare.

Le ministre des Régions Libérées a ensuite déclaré au citoyen Saint-Venant qu'il se préoccupait également d'employer la main-d'œuvre en surcroît dans le Nord pour les travaux à exécuter dans les autres départements. A cet effet, des primes journalières de dépaysement seront payées à tous les chômeurs du Nord qui travailleront dans des départements autres que leur département d'origine. Pour le payement de ces primes, les travailleurs seront autorisés à donner un pouvoir à leur famille qui les touchera en leurs lieu et place. Ces primes de dépaysement seront payées sur le budget du département du Nord.

LILLE sera-t-elle décorée ?

LES PARLEMENTAIRES DU NORD AU MINISTERE DE LA GUERRE

Paris, 17 mars. — Les parlementaires du Nord ont eu, mercredi, une entrevue avec M. André Lefèvre, à qui ils ont demandé de vouloir bien prendre le décret conférant à la ville de Lille une distinction honorifique pour son héroïsme pendant l'occupation.

La Grève des Mineurs

LES NEGOCIATIONS SONT REPRISES AVEC LES COMPAGNIES

Nœux-les-Mines, 17 mars. — Les délégués de toutes les sections syndicales du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin ont tenu hier, à Nœux-les-Mines, un Congrès dans lequel a été discutée la question de la reprise des pourparlers avec les représentants des Compagnies.

Commencée à neuf heures, cette importante réunion prit fin à trois heures.

Elle se termina par le vote d'une résolution (adoptée par 188 mandats contre 54) donnant pleins pouvoirs à la délégation qui commença les pourparlers le 6 mars, pour traiter la question des salaires avec le gouvernement et les Compagnies, au mieux des intérêts de la corporation minière.

La délégation a quitté Nœux-les-Mines dans la soirée. Elle se rencontrera aujourd'hui jeudi au Ministère des Travaux Publics, avec les Directeurs des Compagnies.

La grève du Textile dans la Région Roubaisienne

PAS DE CHANGEMENT

Le pointage des feuilles de grève a commencé hier dans les différents bureaux. Aucune modification à signaler dans la situation générale.

Hier, on faisait courir en ville le bruit d'une reprise du travail pour vendredi. D'autres disaient lundi. C'est faux. Le Comité de grève n'a rien décidé ou envisagé de pareil. Il est impossible de fixer la date de cessation du conflit.

MISE AU POINT

Le tract que voici est distribué dans toute la région Roubaisienne :

« Dans l'espoir de diviser la classe ouvrière, les patrons du textile font, chaque jour, couvrir d'affiches les murs de Roubaix-Tourcoing et des environs.

» Mais leur campagne ne produit pas l'effet qu'ils ont espéré. Elle ne fait au contraire que resserrer les liens qui unissent tous les travailleurs. La grandiose manifestation de mardi dernier, à laquelle participèrent plus de 30.000 ouvriers, en a été la plus éloquente démonstration.

» Mais ce que les patrons n'affichent pas, — ce qu'ils n'osent pas afficher, — c'est le nouveau refus qu'ils viennent d'opposer à la demande, qu'en votre nom, nous leur avions adressée.

» Ils refusent d'accorder les 0 fr. 50 c. d'augmentation provisoire à l'heure, qui auraient de suite mis fin à la grève.

» Dans leur lettre de refus, les patrons se bornent à répéter qu'ils paieront l'écart qui sera constaté par la Commission officielle entre le coût de la vie de juin 1919 à celui de mars 1920.

» Mais c'est justement sur ce point — qui est pour les travailleurs de la plus grande importance — que nous ne pouvons pas être d'accord avec les patrons.

» C'est sur l'écart du coût de la vie, non pas de juin 1919, mais de juillet 1914 à mars 1920, que nous demandons que se fasse le calcul pour l'augmentation.

» Et cela pour les raisons suivantes — que les patrons connaissent bien :

» 1. Lors de l'élaboration de la Convention textile en juin 1919, les patrons, malgré notre opposition, prirent comme base de calcul le salaire à l'heure d'avant-guerre, alors que le nombre d'heures de travail n'étant plus le même, il eut fallu, pour faire un calcul équitable, tabler sur le salaire total de la journée ou de la semaine de 1914.

» 2. Dans les entrevues que nous eûmes avec eux à cette époque, les patrons n'accordèrent, malgré toutes nos réclamations, qu'une augmentation de salaire qui était loin de correspondre à l'augmentation du coût de la vie. Nous l'avons dit alors. Nous le soutenons encore aujourd'hui et nous le prouverons par des chiffres irréfutables.

» 3. Enfin, les patrons semblent ignorer qu'en 1919, il y avait encore les secours de chômage, les allocations militaires, l'exonération des loyers, la ristourne de 2 fr. par tête et par personne sur le ravitaillement. Tout cela est aujourd'hui supprimé.

» Pour toutes ces raisons, une révision sérieuse des salaires s'impose.

» Cette révision doit être juste et équitable.

» Elle ne peut l'être qu'en calculant sur les augmentations successives du coût de la vie, non de 1919 à 1920, mais de 1914 à 1920.

» Ce n'est que dans ces conditions que les ouvriers auraient vraiment les salaires qu'ils sont en droit d'obtenir.

» Les SYNDICATS TEXTILES de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Roncq, Halluin et Mouscron »

LA GUERRE CIVILE EN ALLEMAGNE

LES BOCHES CONTINUENT A S'ENTRETUER

Le Gouvernement Kapp a perdu la partie mais il y a maintenant l'autre danger.

La guerre civile se poursuit ardemment dans les Allemagnes et si les deux gouvernements se maintiennent encore, il semble bien que l'ancien celui de Stuttgart doit l'emporter sur le nouveau celui de Berlin.

Une interview d'Ebert

Berne, 17 mars. — On mande de Stuttgart. — Le Président Ebert a accordé une interview au représentant de l'agence Wolff a qui il a déclaré notamment : Le général Eberker n'a aucun mandat de notre part pour négocier avec les insurgés de Berlin. La situation dans le pays se modifie de plus en plus en notre faveur. La Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade, le Hesse, la Saxe, tout le nord-ouest de l'Allemagne reste fidèle à la constitution. Les insurgés ont trouvé des adhérents à l'est de l'Elbe. D'autres ont été recrutés principalement parmi les anciens réactionnaires. Le président Ebert a la certitude que la majorité croissante du peuple allemand se prononcera en faveur de la démocratie.

Le négociateur renié

Stuttgart, 17. — M. Ebert a suspendu le général Maerker et a remis son commandement au général Muller. Maerker est ce général qui chargé de veiller à la sécurité du gouvernement Ebert, à Dresde, quitta son poste pour aller négocier à Berlin.

Kapp voulait s'en aller

Berlin, 17. — La situation de M. Kapp est critique ; il ne serait plus maintenant préoccupé que la question d'obtenir l'amnistie.

Selon la « Gazette de Francfort » Ludendorff et le colonel Bauer ont participé aux séances du gouvernement Kapp ; celui-ci voulait se retirer dès samedi, mais il céda aux instances de Ludendorff.

L'Office Impérial de la distribution des grains, a nommé Kapp de se retirer.

... mais Ludendorff insista

Ludendorff était d'avis de résister jusqu'à la dernière extrémité et dans ce but, à l'aide des listes de mobilisation secrètes qui ont été élaborées par les états-majors de la reichswehr, il procédait à l'enrolement d'un grand nombre d'officiers de réserve fidèles à l'idée monarchiste.

On dit qu'il a démissionné

Selon le « Daily Express », le ministre des affaires étrangères allemand annonce que M. Kapp a démissionné.

De son côté, la « Gazette de Francfort » écrit : « C'est à la suite de pourparlers qui ont eu lieu au Reichstag que MM. Kapp et Luttwitz se sont déclarés prêts à se retirer sans conditions.

» Préalablement, les indépendants Cohn et Dauming, au nom de la République des soviets et sous menace d'une attaque des ouvriers armés, avaient intimé l'ordre à Kapp de se retirer.

» Le correspondant assure que les pourparlers se poursuivent encore. Kapp et Luttwitz désirant obtenir personnellement l'assurance de l'impunité. »

Kiel bombardé

Selon le « Morning Post », un croiseur, battant pavillon de Kapp, a bombardé Kiel, au cours des récents événements. On compterait 400 à 500 tués. Les dégâts sont considérables. Les fusiliers marins auraient enlevé d'assaut les chantiers et désarmé les ouvriers.

Kapp demissionne

Un télégramme de Berlin en date du 17 mars à 13 heures, dit qu'on annonce officiellement que M. Kapp a décidé de démissionner.

Les batailles continuent

La grève générale est effective dans presque tout l'Empire. On signale de nouveaux combats meurtriers dans les rues de nombreuses villes, notamment à Breslau, Hambourg, Kiel et Chemnitz.

Des coups de main militaires sont en cours dans 24 villes.

A Trèves, on compte 50 tués et 100 blessés au cours des récentes bagarres.

A Dortmund, les Spartacistes ont tenté vainement d'occuper l'hôtel de ville ; ils se sont enfuis en abandonnant 14 tués.

A Hambourg. — Une rencontre s'est produite dans le quartier de la Barmbeck, entre les spartakistes et les troupes de sûreté. On compte une vingtaine de morts.

A Dresde, on s'est battu pendant toute la journée. Il y aurait eu une cinquantaine de tués et 200 blessés. La garde civile semble être favorable au coup d'Etat, tandis que la Reichswer y est opposée.

Le calme règne à Stettin, à Wurtzbourg et à Hanovre, où la population est nettement opposée aux réactionnaires, à Munster et à Stuttgart.

Le correspondant du « Daily Mail » à Strasbourg mande à ce journal : Tout est calme dans le bassin de la Sarre, dans le Palatinat et dans le duché de Bade, où le gouvernement a publié des manifestes niant tout rapport avec la Prusse et ses révolutions ; mais je puis dire de source autorisée, que des ordres secrets en vue d'une grève générale ont été lancés.

A Cologne, une manifestation, organisée par les ouvriers, employés et fonctionnaires, comprenant 100.000 personnes, s'est prononcée contre les événements de Berlin. Les fabriques, les magasins et les établissements de plaisir étaient fermés.

Bauer assassiné

Selon l'agence Wolff, le colonel Bauer, homme de confiance de Ludendorff, aurait été assassiné.

Soviets à Essen et Chemnitz

La première séance du Conseil révolutionnaire d'ouvriers, formé dans le courant de la journée, a eu lieu dans l'après-midi.

Une Commission de 33 membres a été formée et chargée de la conduite des affaires. On tâche d'assurer une action commune des trois partis socialistes du Rhin et de Westphalie, sur la base de la dictature du prolétariat.

Chemnitz : « Un Comité d'action s'est formé. Il est composé de 21 membres, dont 9 commissites, 6 indépendants, 4 majoritaires et 1 démocrate. Les journaux bourgeois sont interdits et la république des Conseils a été proclamée.

Le Q. G. français à Bonn a été pris d'assaut

Des événements graves se sont produits hier à Bonn.

Un camion militaire français ayant traversé la place du Marché pendant un discours du maire et blessé plusieurs personnes, la foule a voulu lyncher le conducteur et quelques officiers.

Les orateurs ont essayé de calmer la population en faisant remarquer que les officiers s'étaient excusés ; mais les manifestants, exaspérés échappant au contrôle des organisateurs, ont tenté d'enlever d'assaut le quartier général français. Ils y sont parvenus en partie au cours d'une deuxième tentative. Les manifestants ont pillé ensuite plusieurs magasins de vivres et appartements privés.

La police a dû faire usage de ses armes à différentes reprises.

L'Assemblée Nationale

Berlin, 17 mars. — Il semble que l'Assemblée nationale ne pourra pas se réunir aujourd'hui comme il avait été décidé. La grève des cheminots ne permettrait pas à un assez grand nombre de députés de se trouver à Stuttgart.

Par contre, il doit y avoir une réunion de la commission des affaires étrangères.

Dans l'entourage du gouvernement Bauer on manifeste un très grand optimisme. On considère que le gouvernement constitutionnel est virtuellement maître de la situation.

La situation à Berlin

Berlin, 17 mars. — Par Bruxelles. — L'Agence Wolff publie l'information suivante : Les nouvelles publiées au sujet des événements qui se sont déroulés à Berlin sont exagérées. Les soldats qui, en plusieurs endroits ont été menacés par la foule ont fait feu sur elle, la plupart du temps pour l'effrayer. A la suite de ces fusillades, une personne seulement a été tuée et trois blessées. La personne tuée est un jeune électricien âgé de vingt ans.

Il est inexact que l'approvisionnement en eau ne soit pas assuré. Le trafic des tramways et des chemins de fer de ceinture est normal. Le service des postes n'est pas encore complètement rétabli, mais il de sera bientôt.

Un combat à Fribourg

Bâle, le 17. — On mande de Berlin. — L'agence Wolff publie la dépêche suivante de Fribourg en Brisgau : La nuit dernière un groupe de manifestants conduit par des communistes a tenté d'attaquer et de piller la caserne Karl dans laquelle se trouvait un dépôt d'armes. La police chargée de protéger la caserne a été assaillie à coups de fusils et de grenades. Un agent a été tué et plusieurs blessés grièvement. La police se retira alors à la Préfecture. Des grenades ont été lancées contre le bâtiment. Les agents ont de nouveau fait usage de leurs armes. Plusieurs d'entre eux ont été blessés. Deux civils ont été tués et quinze blessés plus ou moins grièvement.

Du charbon pour du pain

Berlin, le 17. — On mande de Essen à l'Agence Wolff. — La commission ouvrière du bassin minier de la Rhur, d'accord avec le commissaire d'Empire Sévering a décidé de supprimer ou de réduire le cas échéant les livraisons de charbon aux territoires qui se sont ralliés au nouveau gouvernement. La commission a été conduite à prendre cette décision par la considération suivante :

La production des mines de charbon serait échangée contre des vivres venant de l'étranger afin d'écarter des régions industrielles le danger de la famine qui les menace.

M. Deschanel fait appel à l'union des Alliés

Paris, 17 mars. — Prenant la parole au banquet de la presse anglo-américaine, M. Deschanel a dit :

« Nous nous sommes trouvés unis dans les heures tragiques et nous nous sommes tendu la main au moment suprême où il fallait vaincre ou mourir. Mais si nous nous sommes compris dans ces moments décisifs, nous avons tendance à nous isoler à nouveau dès que les forces supérieures qui nous rapprochèrent cessent d'exercer sur nous leur énergique pression. L'amitié n'est pas seulement faite des grands services rendus, mais aussi d'une confiance réciproque et constante. Travaillons pour développer cette confiance. N'est-elle pas singulièrement nécessaire au moment où nous sommes assemblés ici ? Les événements qui viennent subitement de se produire en Allemagne ne montrent-ils pas à quel réveil nous sommes exposés et combien il importe de tenir fidèlement nos serments d'amitié si nous ne voulons pas perdre les fruits de la victoire et rendre la paix précaire ? Serrons-nous les uns près des autres dans une intime amitié. Plus que jamais, restons cordialement unis en souvenir des dangers d'hier et en prévision des dangers de demain. »

Le Président a terminé en disant : « Travaillez sans relâche à la compréhension mutuelle de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France. C'est une belle œuvre, puisque c'est collaborer efficacement au maintien d'une entente qui est la première et la plus solide garantie de la paix. »

Le Gouvernement Kapp a abandonné la lutte

Berlin, 17 mars. — Le communiqué officiel suivant du groupe Kapp vient d'être publié :

Le Gouvernement Bauer ayant décidé spontanément d'effectuer lui-même les principales réformes causes de la création du gouvernement Kapp, le chancelier considère la crise comme terminée et se retire. Il remet le pouvoir exécutif aux mains du commandement militaire.

Cette décision lui est dictée par la considération que la détresse de la patrie exige l'action commune de tous contre les menaces des partisans du bolchevisme.

L'autre danger

Francfort, 17 mars. — La situation politique est complètement modifiée. Ce n'est plus le gouvernement insurrectionnel de Berlin qui constitue le danger pour le gouvernement légitime, mais bien le parti de l'extrême gauche.

Les indépendants et les communistes, semble-t-il, considèrent que la situation leur est maintenant favorable pour essayer de proclamer la République des Soviets. Ils luttent contre la réaction sans doute, mais aussi contre la démocratie et la bourgeoisie.

Le prolétariat armé constitue pour le gouvernement Ebert et Bauer un danger croissant.

La vague bolcheviste déferle sur l'Allemagne

Berlin, 17 mars. — On annonce que Noske revendra aujourd'hui à Berlin. Il a entamé des négociations avec Luttwitz en vue de prendre des mesures susceptibles d'endiguer la vague bolcheviste qui déferle sur toute l'Allemagne.

Plusieurs notabilités du parti national allemand et du Centre sont venus aujourd'hui à la chancellerie, notamment Lesbruck, Trinborn et Herold pour discuter la situation avec Kapp.

On croit que le retrait du docteur Kapp a été décidé à la suite de cette conférence.

Le gouvernement de Silésie inculpé de haute trahison

Stuttgart, 17 mars. — Le Ministre de l'Intérieur a ordonné au procureur général de l'empire, d'intenter des poursuites de haute trahison contre le gouverneur de la Silésie. Ces poursuites sont basées sur un télégramme adressé au ci-devant gouverneur, déclarant que Breslau et la Silésie défendraient le nouveau chancelier Kapp.

Manifeste prussien

Londres, le 17. — On mande de Stuttgart à l'Agence Reuter :

Le gouvernement de Prusse a publié un manifeste déclarant qu'il a été appelé au pouvoir par la volonté suprême du Parlement et en vertu de la constitution provisoire. Il incombe à l'Assemblée Nationale de Prusse seule de prendre une décision pour décharger les membres du gouvernement de leurs fonctions. A défaut de cette décision, il constitue le gouvernement légal de la Prusse.

EN HAUTE-COUR

LE PROCES CAILLAUX

M. Briand a parlé du "piège" Lipscher

Paris, 17 mars. — Après la lecture de la déposition de M. Loumo, président de la ligue italienne du front intérieur qui prétend qu'en Italie M. Caillaux reçut d'entrer en relations avec les journaux ententophiles et n'accorda d'interview qu'à un journal défaitiste de Milan. M. Briand est introduit. Il déclare ne pas avoir connu la proposition de Paix qui aurait été faite par l'intermédiaire de Lipscher en 1915. M. Caillaux se plaignit à lui de la surveillance dont il était l'objet. Il lui déconseilla de se retirer des affaires publiques. M. Caillaux paraissait disposé à l'écouter. Le témoin déclare que contrairement à ce qu'affirme M. Caillaux celui-ci ne lui a pas communiqué ainsi qu'à Viviani et M. Malvy les lettres de Lipscher ; M. Briand n'aurait pu l'oublier, M. Caillaux en a peut-être eu l'intention, mais il ne l'a pas fait.

Il a dit exactement : On essaye de me tendre un piège, mais je ne tomberai pas dans ce piège ; il n'en a pas dit davantage.

Interrogé sur le projet d'expulsion d'Italie de M. Caillaux en 1916, il déclare que M. Barrère lui fit savoir que si le gouvernement italien savait ne pas être désagréable au Gouvernement français il expulserait M. Caillaux. M. Briand répondit en laissant toute liberté au cabinet italien, mais demandant en cas d'expulsion qu'on saisisse les papiers de M. Caillaux.

M. Briand est allé en Italie en 1917 et a reçu la visite de M. Martini. M. Briand montra à M. Martini que la situation militaire était très bonne en raison des succès de Verdun et de l'intervention roumaine, qui immobiliserait de puissantes armées allemandes. M. Briand déclara à M. Martini que M. Caillaux n'avait aucune qualité pour parler au nom de la France. A Paris M. Briand fit des représentations à M. Caillaux qui ensuite lui écrivit. M. Briand lui répondit en confirmant ce qu'il lui avait déjà dit.

A cette époque, a commencé l'offensive de paix allemande. « Nous avons pensé que c'était un piège, et en transmettant à M. Wilson nos buts de guerre, nous avons fait un geste positif en face de l'offre négative de l'Allemagne. Quant aux propositions autrichiennes M. Briand les a connues et encouragées. Il n'a jamais rien négligé pour arrêter le plutôt possible l'effusion de sang.

M. Briand conclut en regrettant que les hommes d'Etat qui se succèdent au pouvoir ne se sentent pas liés par un sentiment de solidarité. Quant à lui, il n'apporte point les souvenirs des querelles qui ont pu l'éloigner de Caillaux, mais il doit dire que les hommes publics ont le devoir de se tenir loin des tentations comme celles de Lipscher.

L'agenda Martini

On lit ensuite la déposition de M. Martini. Le 17 décembre 1916, M. Caillaux a eu une entrevue avec M. Martini, qui a consigné sur son carnet les propos tenus. M. Caillaux aurait dit que la France ne pouvait tenir plus loin que l'automne de l'année suivante ; l'Allemagne et l'Autriche étaient disposés à des accords favorables avec la France et l'Italie. Après un dernier effort militaire au printemps, viendraient les ministres qui feraient la paix.

On lit l'agenda, qui est conforme à la déposition et, en outre, on y trouve également « que pas un général ne croit possible de chasser les Allemands des départements qu'ils occupent. Il ne reste comme ressource que la classe 1917, qui donnera 200.000 hommes. »

Après la lecture de la déposition Martini, qui a duré une heure, M. Caillaux déclare qu'il aura d'assez longues observations à présenter sur cet agenda et demande la remise de la discussion à demain.

Des impressions

L'audience se termine par la lecture de la déposition de M. Maurice Demaison, rédacteur au « Journal des Débats », qui, se trouvant à Rome en 1916, vit Martini. Celui-ci déclare que l'armée et le peuple acceptaient bien la guerre.

M. Demaison, sur une demande de M. Pérès, déclare qu'on s'occupait beaucoup de la présence à Rome de M. Caillaux et que, généralement, on se montrait irrité contre lui.

« Mais, dit-il, je n'ai recueilli que des impressions : ce sont seulement des propos qui m'ont été rapportés. Quant au bruit d'une visite de M. Caillaux au Vatican, ce n'étaient là que des on-dit. »

Après cette dernière lecture, l'audience est levée à 18 h. 50.

Grave accident d'auto à Bouchain

DEUX VICTIMES

Vers 11 heures et demie du matin, une automobile, conduite par M. Georges Pinet, demeurant Boulevard Saly, 3 bis, à Valenciennes, en passant à vive allure au passage à niveau de Bouchain, rue Nationale, a accroché la poussette que conduisait le jeune Bleaurvacq, 16 ans.

Le jeune homme fut renversé sous l'auto, et en même temps, celle-ci, faisant une embardée, monta sur le trottoir et renversa une passante, Mme Largillet.

Bleaurvacq fut relevé mourant et succomba peu de temps après, des suites d'une fracture du crâne.

Mme Largillet fut transportée sans connaissance à son domicile.

Son état est désespéré. La gendarmerie enquête.

LA QUESTION DU CHARBON dans le Nord

Paris, 17 mars. — Les parlementaires du Nord ont saisi M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, et M. Ader, chef du service des Combustibles, de l'angoissante question de l'approvisionnement en charbon du département du Nord.

Les doléances du département ont déjà été précisées dans un mémoire signé par les municipalités de trente-cinq communes de l'arrondissement de Lille.

Le citoyen Ch. Saint-Venant a été chargé par la délégation, d'entrer en rapport avec le ministre.

Une entrevue aura lieu à ce sujet au début de la semaine prochaine.

Mais, où passe le tabac ?

Marmande, 17 mars. — Les planteurs de tabac de l'arrondissement de Marmande ont reçu cette année du payeur des tabacs une somme de 5.500000 francs. La livraison de 1919 avait été payée 2.215.000 francs, c'est-à-dire que le rendement a plus que doublé.

Des édifices du Nord vont être restaurés

La Commission Départementale s'est réunie hier, à 10 heures du matin, sous la Préfecture du Nord.

Au cours de cette réunion, divers marchés ont été approuvés pour la remise en état des établissements départementaux, notamment le Palais-de-Justice de Lille, le Tribunal civil d'Avesnes, la Maison d'Arrêt de Lille, la Prison d'Hazebrouck, l'Institution des Sourds et Muets de Bouchain, l'Institut Industriel du Nord et plusieurs casernes de gendarmerie.